

Préparation des étudiants de l'Université de São Paulo aux savoir-faire académiques français : Les démarches pour la définition d'un programme de cours FOU

Regina Teresa Santos Machado - Etudiante de master
Heloisa Albuquerque Costa - Directrice de master
Université de São Paulo



Résumé : Les programmes d'échanges internationaux entre les universités françaises et brésiliennes ont augmenté dans la dernière décennie, ce qui a fait augmenter aussi la mobilité étudiante vers la France. A l'Université de São Paulo, 237 étudiants sont partis entre 2009/2010, d'après les données d'EduFrance, pour parfaire leur formation dans des universités françaises. Il est important pour ces étudiants avant de partir, d'avoir une préparation pour une meilleure intégration à la nouvelle vie universitaire, car ils devront faire face à un système universitaire différent du leur y compris la compréhension orale des cours et la présentation des travaux écrits selon les règles rédactionnelles françaises. Parmi la diversité d'étudiants de plusieurs filières disciplinaires dans l'Université de São Paulo, nous avons choisi de centrer notre travail dans le domaine des sciences humaines, car c'est le public avec lequel nous travaillons déjà et donc le plus proche pour un accompagnement et des ajustements.

Mots-clés : Mobilités étudiantes, Curriculum du FOU, Contenus d'apprentissage liés aux sciences humaines, Mise en place d'une plateforme pour l'enseignement du FOU.

Cet article se propose de présenter les démarches d'élaboration et conception d'un cours de Français sur Objectif Universitaire (désormais FOU) sur la plateforme d'enseignement à distance Moodle, adressé aux étudiants de la Faculté de Philosophie, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de São Paulo¹ (désormais FFLCH USP), tenant en compte leurs besoins d'apprentissage en ce qui concerne les savoir-faire académiques. Notre travail se fonde théoriquement sur le cadre du Français sur Objectif Spécifique (désormais FOS) et sur le FOU tel qu'ils ont été définis par Mangiante et Parpette (2004 et 2011). Nous suivons les démarches proposées par le FOS considérant en particulier les spécificités du contexte universitaire brésilien, dans notre cas à la FFLCH USP, visant la préparation linguistique des étudiants à l'enseignement supérieur français.

1. Le FOU une déclinaison du FOS

D'après Mangiante et Parpette (2004) un cours FOS se caractérise par une situation d'urgence en termes d'apprentissage du français, pour un public adulte, avec une demande précise et ciblée de formation qui doit avoir lieu dans

un court espace de temps. Pour déterminer les situations de communication orales et écrites à traiter, l'enseignant d'un cours FOS doit collecter des données auprès du public cible pour faire un choix et définir les situations à être travaillées dans les programmes. Il doit se renseigner sur place et entrer en contact avec un milieu qu'il ne connaît normalement pas pour obtenir des informations et pouvoir ainsi élaborer un cours qui répond le mieux aux besoins et aux attentes des apprenants. La mise en œuvre d'un cours FOS comporte cinq étapes : demande/commande de formation, analyse des besoins, collecte des données, traitement des données et élaboration didactique.

Le FOU est, selon Mangiante et Parpette (2011), une déclinaison du FOS ayant aussi une approche centrée sur un public spécifique, dans ce cas, un public universitaire qui doit acquérir une maîtrise linguistique, des connaissances socio-culturelles et des compétences académiques pour s'adapter au contexte universitaire français.

Le FOU apparaît bien comme une déclinaison du FOS, dans son approche centrée sur la connaissance la plus poussée des besoins d'un public ciblé, dans son parti pris de considérer que la réussite du projet d'intégration universitaire nécessite d'une maîtrise linguistique autour de situations de communication *spécifiques à la vie universitaire dans son ensemble*. (J-M, Mangiante, C, Parpette, 2011 :5)

Les démarches suivies pour un cours FOU sont les mêmes que celles suivies pour un cours FOS, concernant la préparation des étudiants allophones au milieu universitaire français tenant en compte leurs besoins linguistiques et culturels.

Préparer les étudiants étrangers à une réussite aux études universitaires avant leur arrivée en France, est actuellement la préoccupation de plusieurs universités brésiliennes étant donné l'augmentation des accords d'échange dans plusieurs domaines disciplinaires. Dans notre cas, il s'agit de programmes d'échanges entre les universités françaises et l'Université de São Paulo qui existent depuis une dizaine d'années et dans de différents domaines disciplinaires, comme par exemple, à la Faculté de Génie, à la FFLCH, parmi quelques unes. L'enseignant concepteur d'un cours FOU va s'appuyer sur les besoins linguistiques, culturels et institutionnels des étudiants, les situations qu'ils vivront dans l'université française, l'acquisition des compétences langagières transversales et disciplinaires, des acquis méthodologiques et les savoir-faire qui leur sont associés. Ceci veut dire qu'il faut faire un inventaire des situations propres au milieu universitaire français auxquelles les étudiants seront confrontés définissant des situations de la vie universitaire concernant plusieurs disciplines, comme par exemple, la prise de notes pendant un cours magistral, et d'autres spécifiques à un domaine en particulier comme faire une synthèse en littérature.

Tout ce travail de conception d'un programme de cours FOU dépend d'un regard précis sur les besoins et l'urgence d'apprentissage. Le cas de la FFLCH USP peut nous fournir des éléments à mieux comprendre l'objet de notre article.

2. Pour la mise en place d'un cours FOU à la FFLCH USP

L'Université de São Paulo est constituée de plusieurs facultés comme : Médecine, Droit, Economie, Education, Ingénierie, Philosophie, Lettres et Sciences Humaines et d'autres ayant des programmes d'échange propres à leurs domaines d'études. En ce moment, grâce aux accords établis entre l'USP et les universités françaises plusieurs étudiants venus de presque toutes les facultés posent leur candidature aux Commissions de Relations Internationales pour réaliser des études en France, soit dans le cadre d'études intégrées, soit dans le cas de double diplôme. Par conséquent la nécessité d'avoir une préparation aux études universitaires françaises s'est montrée fort importante et vraiment nécessaire pour assurer une meilleure adaptation à l'université et à une réussite aux études réalisées.

Dans le cas de la FFLCH USP, la faculté regroupe cinq formations/domaines, à savoir, Philosophie, Lettres, Géographie, Histoire et Sciences Sociales chacune avec des programmes d'échanges particuliers ayant cependant peu d'étudiants par discipline qui justifierait une formation spécifique par discipline. Ceci a déterminé dans un premier moment la proposition d'un cours FOU qui couvrirait le grand domaine des Sciences Humaines regroupant des intérêts et besoins plus transversaux présents dans le milieu universitaire français comme le précise bien Mangiante et Parpette (2011 : 210). C'est comme une carte de compétences transversales qui consiste en une sélection ordonnée de compétences langagières contenant plusieurs axes avec des objectifs spécifiques de communication :

« la compréhension orale des cours magistraux, la compréhension orale des discours administratifs et organisationnels de la vie universitaire, la production des écrits universitaires (restitution de cours, synthèses et commentaires, dissertation ou essai, études de cas, etc.), la compréhension des consignes et énoncés d'examens, la compréhension écrite des textes de la spécialité accompagnant le cours ou les examens, l'expression orale académique (exposé, soutenance). »

Le premier module FOU à la FFLCH a été proposé pour la première fois en 2010 par le professeur Heloisa Albuquerque Costa, dans le cadre d'un cours d'extension curriculaire à distance pour permettre de réunir des étudiants de la FFLH du grand domaine Sciences Humaines ayant des disponibilités d'horaires assez variées. Le groupe d'étudiants (une douzaine) était formé par un public hétérogène par rapport au niveau de français, de 120 à 150 heures de cours. Dans un même espace d'enseignement /apprentissage le choix de la modalité à distance nous a permis de travailler les compétences transversales mettant l'accent sur les grandes lignes d'insertion et savoir-faire académiques, à savoir : la compréhension orale des cours magistraux (canal U), l'expression écrite - préparation et rédaction de plans d'exposés, la compréhension écrite de textes, la définition de thèmes et sujets de recherche, la connaissance virtuelle d'une université française, la compréhension de formulaires propres du milieu universitaire français, parmi quelques exemples des sujets traités. Ce premier module, appelé dans cet article « version 1 », a eu lieu d'octobre à décembre sur la plateforme Moodle utilisée à l'USP.

En novembre 2010 le professeur Albuquerque Costa a coordonné une évaluation de la version 1 avec son équipe de recherche : une étudiante de master et une de Licence Lettres-Français en Initiation à la recherche comptant aussi avec la participation d'une étudiante de Master 2 de l'Université Lyon 2 sous la direction de Chantal Parpette. A partir de l'évaluation de la version 1 et de quelques améliorations apportées qu'on a faites, une nouvelle proposition du cours FOU a été présentée en 2011 aux étudiants de la FFLCH que nous appellerons ici de « version 2 ».

Pour mieux situer la conception du cours FOU à l'USP et mieux comprendre l'évolution d'une version à l'autre, nous présenterons d'abord les étapes d'élaboration de la version 1 - cours pilote - en prélevant ses points forts et ses limites. Ensuite, nous présenterons la deuxième version ou « version 2 » avec les reformulations apportées par le professeur responsable et l'équipe de travail à l'USP.

3. Pour la mise en place d'un cours FOU - Plateforme Moodle à la FFLCH USP

3.1. Version 1 - Module pilote

Professeur concepteur : Heloisa Albuquerque Costa

Période : d'août à décembre 2010

Cours d'extension curriculaire

Niveau de connaissance de français : entre 120 et 150 heures

Demande/ Public visé : Pour des étudiants de la FFLCH USP de toutes les disciplines qui ont pour but d'aller étudier en France dans le cadre d'études intégrées à leur diplôme.

3.2. Analyse des besoins (version 1)

Des entretiens avec quelques étudiants de Lettres qui préparaient leur voyage d'études et avec d'autres rentrés de France ont été réalisés ayant comme objectif principal d'identifier et connaître leurs attentes et leurs représentations par rapport au milieu universitaire français ainsi que leurs difficultés par rapport à la préparation de leurs dossiers de candidature.

Nous présentons ci-dessous, à titre d'exemple, un tableau avec quelques réponses des apprenants à la question : «*Quelles sont, d'après vous, les grandes différences entre la vie universitaire au Brésil et en France ?* » Ces étudiants seront prénommés ici par A un étudiant en Lettres qui préparait son dossier pour l'université Paris IV, B une étudiante en Histoire qui était rentrée depuis trois mois, de l'université de Lyon 2, C une étudiante en Lettres rentrée depuis six mois de l'université Paris IV.

A	B	C
« Nous ne pouvons pas présenter un travail de la même façon comme ici au Brésil ».	« Dans les cours magistraux, les professeurs français parlent sans arrêt et les étudiants doivent noter tout ce qu'ils disent »	« Les règles pour les travaux écrits sont très rigides en France. Il faut les suivre de tout près ».
« On m'a dit que les professeurs n'aiment pas répondre à des questions pendant le cours, il faut leur demander un rendez-vous ».	« L'étudiant n'a pas droit d'écrire ses propres idées, il doit suivre pas à pas les règles imposées par le professeur ».	« Ici on peut écrire librement, donner notre opinion, en France il faut obéir tout un protocole spécial plein de divisions ».

Selon encore l'étudiant A, il faut se préparer à l'inattendu comme il le précise dans le témoignage ci-dessous :

[...] « Je dois me préparer pour m'adapter à l'inattendu et au différent. Je suis brésilien, j'ai une identité culturelle différente, euh, bien, par rapport aux notes la différence ne sera pas très grande, mais par rapport à l'apprentissage je sais que les différences seront grandes. »

Cet étudiant se faisait des représentations à partir du rapport des collègues qui étaient allés en France avant lui, il se faisait du souci aussi pour remplir les formulaires. D'après lui il fallait se débrouiller pour les papiers avant son départ et demander l'aide aux professeurs pour sa lettre de motivation.

Les étudiants rentrés ont signalé aussi quelques difficultés par rapport à leur dossier de candidature avant de partir et sur place avec l'organisation de leur emploi du temps. Il y avait aussi des questions comme trouver un logement, demander un visa, ouvrir un compte en banque, la carte vitale...Une fois arrivés en France, ils ont dû se renseigner et se débrouiller pour toutes ces questions.

Ces entretiens nous ont fourni un ensemble de situations auxquelles les étudiants sont confrontés dès qu'ils déposent leur dossier de candidature à l'USP, jusqu'à leur arrivée en France comme l'intégration dans la société française, l'adaptation au milieu universitaire et l'acquisition des compétences universitaires pour bien réussir leur études. Ces premières analyses des besoins ont guidées les démarches pour l'élaboration de la première version du cours FOU par le professeur concepteur.

3.3. Collecte et traitement des données (version 1)

C'est la collecte de données, selon Mangiante et Parpette (2006)² qui va déterminer le programme du cours, cette étape est « le centre de gravité de la démarche » car elle va nous fournir les discours sur lesquels on va travailler et élaborer les activités. La collecte des données active l'analyse des besoins et pour cela nous avons repris les entretiens réalisés et enregistrés avec les étudiants qui préparaient leurs voyages en France et de ceux qui en étaient rentrés.

Pour la première version du cours FOU à l'USP l'enseignant-concepteur a listé les situations auxquelles les étudiants pourraient se trouver confrontés

en France, en sélectionnant des documents authentiques sur le site Canal-U ; des sites et pages d'accueil des universités françaises ; des documents, textes et vidéos concernant à la vie universitaire, aux savoir-faire académiques, au savoir-vivre en France.

3.4. Conception du programme (version 1)

Cours à distance : 24 heures à distance et 6 heures présentielles

Ressources utilisées de la plateforme - devoir, forum, agenda

Tutorat en ligne et accompagnement de toutes les activités par le professeur

- Premiers contacts : faire connaissance sur la plateforme Moodle
- Le cours magistral et la prise de notes : compréhension orale d'extraits de conférences (canal U)
- Expression écrite : faire un plan d'un exposé
- Compréhension écrite de textes scientifiques/académiques.
- Elaboration de projets d'initiation à la recherche : du thème à la problématique, recherche bibliographique.
- Compréhension orale de témoignages d'étudiants universitaires français et étrangers.
- Découverte d'une université française : l'Université Lumière Lyon 2 - campus, formations et services.
- Documents administratifs à lire et à remplir
- Travaux dirigés, examens et mémoires

4. Points forts et limites de la version 1

4.1. Points forts

- Familiarisation avec les discours et écrits universitaires à travers les tâches proposées comme : apprendre à faire un plan d'exposé ; formuler la problématique de sa recherche ; écouter des conférences sur canal-U. Les étudiants ont apprécié les activités et comme rapporte Julie Vidal dans son mémoire didactique (2011)³, en analysant les évaluations faites par les étudiants à la fin du cours, les tâches les plus complexes ont été celles qu'ils ont le plus appréciées.
- Développement de l'autonomie de l'apprenant, c'est lui qui va régler son emploi du temps et s'organiser pour suivre le cours ils ont apprécié « d'être les acteurs de leur apprentissage » (Vidal, J. 2011).
- Tutorat en ligne : le professeur-tuteur donnait un feed-back individuel après chaque activité rendue.
- Le forum de discussions a possibilité des échanges et des interactions entre les participants. Ils ont discuté sur le forum de leurs recherches et des tâches proposées par le professeur.

4.2. Limites

Quelques points-limite ont été observés :

- Entrée trop rapide dans les discours universitaires. Les activités sont passées directement de la présentation sur la plateforme aux activités sur les conférences du Canal-U.

- Utilisation partielle des ressources de la plateforme.
- Peu de séances présentielles, le cours étant plutôt à distance. En présentiel on n'a eu que deux séances : pour la présentation du cours et pour l'évaluation à la fin.
- Absence d'un test de niveau de départ des étudiants.

5. Version 2 du cours FOU de la FFLCH - USP

Améliorations à partir de la version pilote vers la version actuelle : version 2
Public : étudiants de la FFLCH en particulier de Lettres en Licence et en Master préparant un voyage d'études en France
Cours d'extension curriculaire
Niveau de français exigé: A2+/ B1 du CECR
Calendrier : de 22 août à 21 novembre 2011
Durée : 45 heures distribuées en 9 heures de cours présentiel et 36 heures à distance.
A la fin du cours les apprenants devront acquérir un niveau B1+/ B2.

5.1. Analyse des besoins

Pour la version 2, nous avons réalisé des entretiens auprès d'étudiants rentrés de France ainsi qu'une enquête sur place auprès d'étudiants brésiliens dans les universités françaises pour connaître leurs difficultés réelles, leurs points forts et leurs stratégies pour mieux s'adapter au milieu universitaire français. Le résultat de ces entretiens et questionnaires nous ont aidé à définir les objectifs et les compétences à travailler dans le cours: objectifs communicatifs et compétences transversales aux disciplines - s'intégrer à l'université - s'intégrer à la société française et au contexte régional (Ducrocq, 2009 in Mangiante et Parpette, 2011 : 184/185).

5.2. Collecte des données

Recherche des documents sur Canal-U, site des universités françaises, textes, formulaires et fiches d'inscription, connaissance du fonctionnement administratif d'une université française, documents tirés du livre de Mangiante et Parpette, (2011), etc. Nous avons repris les entretiens et les questionnaires car comme soulignent les auteurs, la collecte des données réactive l'analyse des besoins. Dans cette deuxième version nous comptons aussi avec le partenariat de l'Université Lyon 2.

Pour cette deuxième version, les séances sur les cours magistraux (CM) sont plus longues avec une séance présentielle car c'est important de travailler la compréhension orale dans le développement des compétences linguistiques. Nous avons augmenté aussi le nombre d'heures accordé aux séances sur la compréhension et expression écrite pour aider les étudiants à se familiariser avec les travaux écrits en milieu universitaire. D'après une étudiante actuellement en France, à l'université il existe une forme « carrée » d'écrire à la française avec beaucoup d'exigences et les étudiants doivent trouver seuls une façon de s'y adapter.

Selon Cavalla (2007 :39)⁴ « les étudiants - étrangers ou non - ont besoin de plusieurs types de savoirs : scientifique, méthodologique et linguistique »

quand il s'agit des écrits universitaires. Parmi ces écrits universitaires on trouve : synthèses, commentaire-composé, rapports, compte-rendu, toutes ces productions avec des règles rédactionnelles que doivent être observées. Les professeurs signalent souvent aux étudiants brésiliens qu'ils doivent se limiter à faire ce qui leur a été sollicité ni plus, ni moins. Pour un commentaire critique, par exemple, « il faut commencer par des définitions et conceptions élémentaires, on ne donne pas notre opinion » mais à la fin « c'est un type d'exercice qui nous aide à nous organiser » il y a beaucoup de gains, d'après un étudiant à l'université de Paris IV.

5.3. Conception du programme

Pour cette version 2 les séquences d'apprentissage sont proposées de façon plus progressive car la durée du cours a été augmentée de 15 heures. Nous avons pu établir un équilibre majeur entre la partie interculturelle et la partie transversale aux disciplines.

Toutes les activités sont proposées pour travailler les quatre compétences (CO/ PO, CE/ PE) ou au moins trois d'entre elles.

- Se familiariser avec la plateforme
- Visite virtuelle d'une université française
- Se familiariser avec l'organisation des études en France
- Faire son projet d'études
- Découverte du site Canal-U
- Se familiariser avec un cours magistral
- La prise de notes
- Faire un exposé
- Les travaux écrits en milieu universitaire
- Faire une lettre de motivation
- Faire un CV
- Préparer un dossier de candidature

6. Les améliorations de la version 2 par rapport à la version 1

- Augmentation des séances en présentiel
- Ajout de nouvelles activités permettant de travailler d'autres compétences interculturelles et un passage plus progressif d'une séquence à l'autre
- Une meilleure utilisation des ressources de la plateforme (dans la version 1 l'enseignement s'articulait autour du forum et de devoirs) : le blog, le Wiki, le test, les vidéos, l'audio, les leçons...
- Se familiariser avec les travaux écrits sollicités à l'université et leurs règles rédactionnelles : résumés, prise des notes, synthèse
- L'élaboration des activités qui favorisent l'autonomie et la réflexion métacognitive (prise de conscience du parcours réalisé) et méthodologiques (la prise en compte des critères de réussite pour réaliser les travaux académiques)

7. Parmi tous les travaux demandés à l'université c'est l'expression écrite qui a été mentionnée par les étudiants comme étant l'activité qui leur pose le plus de problèmes, car ils ne sont pas libres « d'exprimer leurs idées » (selon un

étudiant qui est rentré de France) il faut absolument suivre pas à pas les règles données par le professeur.

Pour cibler les compétences de compréhension et d'expression écrites transversales aux disciplines universitaires nous avons pris des discours authentiques recueillis sur Canal-U, les documents proposés pour les écrits universitaires par Mangiante et Parpette (2011) sur le CD rom du livre sur le FOU (voir bibliographie) pour élaborer des activités de production écrite comme la restitution du cours, les commentaires et synthèses.

Selon Mangiante (2009) l'idéal serait de concevoir un référentiel de compétences langagières transversal de l'étudiant étranger à partir de caractéristiques communes entre plusieurs types de consignes, modalités d'écriture, types de discours en faisant un repertoire des macro-compétences discursives transversales aux plusieurs disciplines des différents blocs universitaires. C'est aussi ce qu'affirme Souchon (2004) à propos de l'absence d'un référentiel qui précise « les compétences langagières et les savoir-faire requis de la part d'un étudiant entrant à l'université en France ».

7.1. A titre d'exemple, nous présentons une séquence sur la production écrite. Nous l'avons conçue pour la version 2 du cours FOU-FFLCH USP en ligne sur la plateforme Moodle, en précisant les compétences langagières et les savoir-faire attendus pour cette activité de reconnaissance des types discursifs en milieu académique français en partant du principe que l'apprenant possède déjà les connaissances nécessaires à la réalisation de la tâche.

L'objectif est de mettre l'étudiant en rapport avec ces écrits en repérant leurs indices et ainsi mobiliser ses connaissances à fin de les identifier.

Objectif général d'une séquence	Interculturel	Savoir faire Communicatifs et méthodologiques	Compétences et savoir linguistiques principaux	Documents proposés (authentiques ou reconstitués), modalités didactiques et activités pédagogiques, (exemples) - PE
Connaître et se familiariser avec les différents types d'écrits en milieu universitaire qui font l'objet de l'essentiel de l'évaluation.	Connaissance et assimilation des règles de composition.	Respecter les règles et les principes méthodologiques à une codification et à une composition d'écriture.	Identifier et analyser les différents types d'écrits.	Types de consignes Restitution du cours Synthèse

7.2. Activité proposée pour travailler la compréhension et production écrites (CE/ PE)

Consigne : Reliez les définitions aux types d'écrits qui sont demandés et expliquez votre choix.

Types de documents	Définitions	Explication
La synthèse		
L'étude de cas		
Le commentaire		
Le compte-rendu		
Le résumé		
La restitution du cours		

Pour compléter la grille dessus, lisez les définitions des types d'écrits ci-dessous.

a - À partir de plusieurs documents sur un même sujet : réunir et mettre en perspective plusieurs points de vue, discours produits selon plusieurs angles différents, classer, comparer et opposer.

b - Document oral ou écrit destiné à transmettre à un destinataire donné - censé ne pas les connaître - des informations afin qu'il puisse s'en faire une représentation fidèle et la plus complète possible en prenant en compte la situation de communication.

c - L'étudiant doit faire une analyse systématique d'une situation pour trouver des solutions et pour résoudre des problèmes. Il n'y a pas de réponse « toute faite », l'élève doit faire preuve de jugement, d'esprit d'analyse, de synthèse et de créativité pour fournir le bon diagnostic, proposer et évaluer des solutions pour recommander une décision.

d - L'étudiant doit recomposer un texte où il va exprimer avec un minimum de mots les idées, les arguments, le mouvement même de la pensée de l'auteur, en restant fidèle, dans la mesure du possible, à son esprit et à son ton. En fait, c'est un texte réécrit dans un espace limité. Il doit donc aller à l'essentiel.

e - Cet exercice porte sur un texte littéraire. Il peut être également proposé de comparer deux textes. En séries générales, l'étudiant compose un devoir qui présente de manière organisée ce qu'il a retenu de sa lecture, et justifie son interprétation et ses jugements personnels. En séries technologiques, le sujet est formulé de manière à guider le candidat dans son travail.

f - L'étudiant va rédiger la définition de termes ou de notions spécifiques, il va aussi répondre à des questions de cours (qui, que, quoi, pourquoi, comment), reproduire une démonstration scientifique (mathématique ou expérimentale) avec des données différentes.

D'autres types d'activités plus systématiques comme : faire une synthèse, un résumé, des commentaires, une dissertation, une étude de cas... font partie aussi des séances pour la familiarisation aux écrits universitaires.

8. Conclusion et perspectives

On prévoit à la fin du cours une évaluation aussi de la version 2 du module FOU de FFLCH USP afin de l'améliorer et faire des ajustements : charge horaire, conception des activités, acquisition des différentes compétences...

Toutes les initiatives présentées dans cet article intègrent le projet de recherche « Discours universitaires et préparation aux études en France des étudiants brésiliens » sous la coordination du Prof. Heloisa Albuquerque Costa de l'Université de São Paulo et du Prof. Chantal Parpette de l'Université de Lyon 2, France. A moyen terme les modules FOU pourraient être offerts à d'autres domaines que celui de la FFLCH et dans une deuxième étape tout un investissement dans la formation aux savoir-faire académiques se tournera vers les spécificités et besoins disciplinaires de domaines comme l'ingénierie, l'agroalimentaire, la vétérinaire. Dans ce cas la formation se tournera vers une approche à la fois transversale et disciplinaire ce qui demandera de l'équipe la mise en œuvre de toutes les démarches FOS/FOU concernant les accords spécifiques établis entre l'USP et les universités françaises.

Bibliographie

Cavalla, C., 2007. « Réflexion pour l'aide à l'écrit universitaire auprès des étudiants étrangers entrant en Master et Doctorat ». *L'Accueil des étudiants étrangers dans les universités francophones*, Etudes réunis par Goes, J. et Mangiante, J-M. pp.37-47. Artois Presses Universitaires.

Mangiante, J-M., 2009. « Vers un référentiel de formation linguistique pour les étudiants étrangers à partir de la construction de corpus professionnels ». *Terres du FLE* N° 2, pp. 19-30.

Mangiante, J-M., Parpette, C. 2006 « Le Français sur objectif spécifique ou l'art de s'adapter ». *Le français langue étrangère et seconde : des paysages didactiques en contexte*, Castellotti, V. et Chalabi, H, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces discursifs, pp. 275-282.

Mangiante, J-M., Parpette, C. 2004. *Le français sur objectif spécifique: de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette. *Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers*. Numéro spécial du Français dans le monde, collection recherche et applications, pp. 25-39.

Mangiante, J-M., Parpette, C. 2011. *Le français sur objectif universitaire*, Presses universitaires de Grenoble.

Souchon, M., (2004). « FOS : de l'ordre de la pensée à l'ordre des mots ». numéro spécial du *Français dans le monde*, collection recherches et applications de janvier 2004, pp. 25-39.

Vidal, J., (2011). *Développer les interactions dans un cours de Français sur Objectif Universitaire à distance*, mémoire didactique de Master 2 sous la direction de Chantal Parpette, Université de Lyon 2.

Notes

¹ Le cours FOU à l'USP existe depuis le deuxième semestre 2010, proposé et coordonné par le professeur Heloisa Albuquerque Costa de la Chaire de Français de la FFLCH.

² « Le Français sur objectif spécifique ou l'art de s'adapter », in *Le français langue étrangère et seconde : des paysages didactiques en contexte*, Castellotti, V. & Chalabi, H. (éd.) 2006, Paris, L'Harmattan, Coll. Espaces discursifs, pp. 275-282.

³ Julie Vidal, étudiante de Master de Lyon 2, qui a participé à l'élaboration de la version 2 du cours FOU de l'USP pendant son stage à São Paulo.

⁴ « Réflexions pour l'aide à l'écrit universitaire auprès des étudiants étrangers entrant en Master et Doctorat » in *L'accueil des étudiants étrangers dans les universités francophones*, Goes, J. & Mangiante, J-M., Actes de la journée d'études du 1^{er} juin 2006, Artois Presses Universitaires.